



Niv. 3

RNCP
40925
jusqu'au 25-06-28

CQP Tracteuriste

Certification de Qualification Professionnelle

**Formation certifiante
en formation continue**

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES

- ◆ Former de futurs salariés agricoles polyvalents
- ◆ Le Certificat de Qualification Professionnelle « Tracteuriste Agricole » constitue une reconnaissance par la branche professionnelle des compétences des salariés de ce secteur d'activité. Il vise à spécialiser les salariés et futurs salariés dans les activités de travail du sol, de récolte et de conduite - entretien des matériels.

POURSUITE D'ÉTUDE

- ◆ CS Tracteur et machines agricoles
- ◆ CQP Conducteur d'engins agricoles hautement qualifié

DÉBOUCHÉS

- ◆ Ouvrier agricole



PUBLIC CIBLE & PRÉREQUIS

Pour les salariés en contrat de professionnalisation ou les stagiaires de la formation professionnelle.

Le CQP est ouvert aux demandeurs d'emploi, aux salariés désirant renforcer leurs qualifications ou désirant compléter de nouvelles compétences.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Participer aux réunions d'information, réaliser un entretien de motivation en fournissant un cv et une lettre de motivation.

DURÉE DE LA FORMATION & MODALITÉS D'ALTERNANCE

8 mois.
Au maximum 560 h en centre et 476 h en entreprise.

DÉBUT DE LA FORMATION : DANS LE TRIMESTRE QUI SUIT LA RÉUNION D'INFORMATION.

NOUS CONTACTER

PÔLE AGRICULTURE
karim.boulanger@educagri.fr
03.22.84.01.77
10 Rue du Quinconce 80200 Péronne

NOS +

- ◆ Établissement à taille humaine
- ◆ Accompagnement et suivi individualisé par les formateurs
- ◆ Accompagnement par une référente handicap selon les besoins
- ◆ Parcille pédagogique et partenariat avec des exploitants agricoles pour la pratique
- ◆ Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Une formation centrée sur la pratique professionnelle tout en apportant les savoirs professionnels et techniques nécessaires à la compréhension des opérations demandées.

STATUT

Statut de stagiaire de la formation professionnelle continue (conserve son statut d'origine : salarié, demandeur d'emploi, etc.).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ◆ Adaptation du parcours au contexte local, selon les besoins en emploi du territoire
- ◆ Individualisation du parcours selon les tests de positionnement, VAA, VAE
- ◆ Formation axée sur la pratique professionnelle

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

Bloc 1 :

Conduire un engin agricole dans le cadre de la réalisation de travaux agricoles.

Bloc 2 :

Assurer l'entretien et la maintenance de premier niveau du matériel agricole.

Bloc 3 :

Réaliser la préparation et l'entretien du sol ainsi que le semis et la plantation.

Bloc 4 :

Réaliser les travaux agricoles mécanisés d'entretien des cultures et de récolte.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

- ◆ Validation du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- ◆ Validation du Certiphyto
- ◆ Évaluations orales et pratiques pour valider les blocs de compétences

Possibilité de ne valider qu'un ou plusieurs bloc(s) selon la demande.

Certificateur : FNSEA et CPNE de l'Agriculture.

TARIF & FINANCEMENT

Le coût est établi selon la durée du parcours et les modules choisis. Nous consulter pour plus de précisions.

Prise en charge possible par France Travail/ Mission locale, CPF / Pass Formation, Conseil Régional, OCAPIAT selon la situation.

Dans le cadre de nos prestations, nous vous accompagnons également dans votre démarche de financement.

RÉMUNÉRATION

La rémunération dépend de la situation et du dispositif de financement.

CHIFFRES CLÉS



Version
Octobre 2025